

B 15/11/8

20. III. 1914.

aa
~~Frankreich Österreich~~

23

Le Baron Haupt demande s'il était possible au Conseil Fédéral de reconnaître l'Autriche-Allemagne, maintenant que la Suisse a reconnu la Tchéco-Slovaquie et la Pologne.

Réponse. Le Conseil Fédéral est d'avis que la situation en Autriche est trop incertaine. En outre, l'Autriche comme Etat est pour ainsi dire reconnue, puisqu'il ne s'agit point d'un nouvel Etat, comme le Prusse etc. - En outre, aussi longtemps qu'il peut être question d'un détachement à l'Allemagne, la reconnaissance d'une Autriche indépendante est guère opportune.

Le Baron Haupt dit que la Suisse n'a admis pas cette idée du rattachement. Réponse. Frankenstein poli:

non!

Sans ce cas le Baron Haupt ne saurait admettre reconnaître la reconnaissance, puisqu'elle aurait pour effet d'empêcher plutôt que de faire avancer le procès du rattachement. Réponse. Cependant c'est précisément le Gouvernement qui veut le rattachement, qui nous demande la reconnaissance. - Le Baron Haupt



dit que, si le Ruschlap devint
 jamais un fait, malgré la résistance
 de l'Entente, ce ne pourrait être
 que dans bien des mois; en attendant
 on aimerait recevoir de la Suisse cette
 marque de bienveillance que serait la
 reconnaissance.

Finanzabteilung mit

V. S. G.

20. III. 1914